

Guide d'aide

L'inscription administrative en ligne

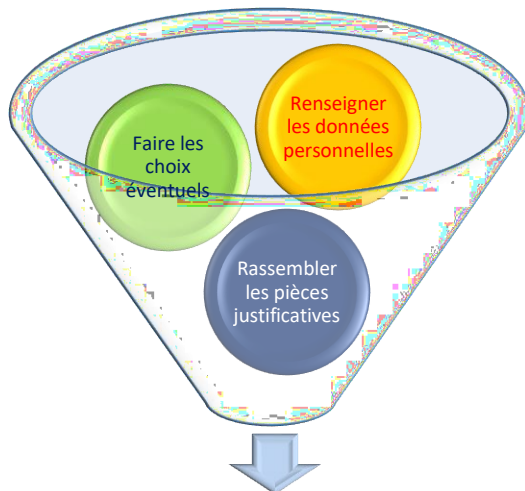
Année 2021-22

L'**inscription administrative en ligne (ou IA web)** consiste à réaliser votre inscription administrative à Sorbonne Université, conformément aux dispositions prévues dans l'[Arrêté du 1er mars 2021 relatif aux périodes et modalités des opérations de candidature et d'inscription en formation initiale en Lettres, Médecine et Sciences et Ingénierie - Année 2021-2022](#)

Attention, le temps de connexion de chaque étape est limité à 20 minutes, mais vous pouvez à tout moment vous reconnecter.

Elle fait suite à une **autorisation d'inscription**, ou bien dans certains cas, à une **réinscription**, ainsi qu'à l'acquittement de la CVEC.

Elle permet, en fonction de la situation, d'accéder au **paiement des droits d'inscription en ligne**. Elle se traduit concrètement par la délivrance d'un certificat de scolarité et d'une carte européenne étudiante après contrôle des pièces justificatives.



Payer et recevoir sa carte étudiante et ses certificats de scolarité

Cinq conseils pour organiser votre inscription en ligne

1- Munissez-vous des informations suivantes impératives pour une inscription en formation initiale : votre **numéro INE (ou BEA)** et votre **attestation CVEC** valable au titre de l'année de 2021-22.

L'INE (Identifiant National Étudiant) ou l'équivalent un numéro BEA (numéro de Base Élèves Académiques) est constitué de 11 caractères alphanumériques.

Si vous avez été candidat au baccalauréat français depuis 1995 ou avez été inscrit dans l'enseignement supérieur français depuis cette date, vous possédez un INE.

Si vous ne le connaissez pas, vous trouverez ce numéro soit en haut à gauche de l'en-tête du relevé de notes du baccalauréat, soit sur tout relevé de notes universitaire. Pour les bacheliers 2021, téléchargez ce relevé sur le site Cyclades.

Les candidats étrangers n'ayant jamais été inscrits dans un établissement français n'ont pas d'INE. Dans ce cas, l'INE est indiqué sur l'attestation de votre CVEC.

La CVEC : Tout étudiant qui s'inscrit en formation initiale à l'université doit, au préalable, acquitter une taxe

annuelle obligatoire auprès du CROUS, la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).

Pour plus de renseignement : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- 2- **N'attendez pas le dernier moment pour procéder à votre inscription administrative** : elle conditionne votre inscription pédagogique et votre accès aux enseignements et services de l'université.
- 3- **Respectez la période d'inscription** de la formation choisie : avant l'ouverture ou après la fermeture de la campagne d'inscription, il n'est pas possible de s'inscrire.
- 4- **Déposez les pièces justificatives demandées** au plus vite : elles sont indispensables
- 5- **Pour connaître l'ensemble des formations** délivrées à Sorbonne Université et vous inscrire dans les meilleures conditions, lisez attentivement les informations de la **faculté de votre choix** :

[Faculté des Lettres](#)

[Faculté de Médecine](#)

[Faculté des Sciences et ingénierie](#)

[Formation doctorale](#)

Sommaire

1- Données personnelles	3
2- Couverture sociale.....	11
3- Couverture sociale - suite.....	11
4- Autres données.....	11
5- Droits à payer	13
6- Récapitulatif inscription.....	13
7- Paiement.....	13
8- Fin d'inscription	14
ANNEXE 1 : CONTACTS	15

1- Données personnelles

- Dans le cas d'une première inscription à Sorbonne Université, saisissez votre identifiant ainsi que votre date de naissance.

Attention : l'identifiant à renseigner dépend de la plateforme de candidature :

- Pour **Parcoursup**, il s'agit de saisir comme identifiant le code P21 suivi de votre numéro à 7 chiffres ou P210 et 6 chiffres
- Pour **eCandidat**, il est composé de votre numéro ecandidat qui commence par 21 (indiqué dans votre dossier de candidature) précédé de « E1 ».
- Pour **Etudes en France**, c'est le code OPI qui vous a été transmis par votre scolarité par mél
- **Sinon**, c'est le code OPI qui vous a été transmis par votre scolarité par mél

[Aide](#) >
[Mentions Légales](#) >

Informations :

La durée d'une inscription standard est d'environ 30 minutes. Attention : le temps de connexion imparti entre 2 pages est de 20 minutes.

N'utilisez pas les boutons précédent/suivant du navigateur.

Les applications Web sont indisponibles chaque nuit de 0h00 à 5h00, pour maintenance.

Veillez vous munir des informations suivantes : numéro INE ou BEA ainsi que de votre attestation CVEC.

IMPORTANT : avant de valider votre inscription administrative en dernière page, **notez le numéro d'étudiant qui vous sera attribué** et conservez une copie PDF du récapitulatif.

Merci de vous identifier :

Le format de votre **identifiant** dépend de la plateforme de candidature :

Pour Parcoursup, "P21" suivi de votre identifiant à 7 chiffres ou "P210" et votre identifiant à 6 chiffres.
Pour eCandidat, c'est votre identifiant commençant par "21" indiqué dans votre dossier de candidature, précédé de "E1" (ex : E121ABCDEFGG).
Sinon un *Code OPI* particulier a dû vous être communiqué par mél et doit être utilisé comme identifiant.

Identifiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

- **Vérifiez votre identité** et, si les éléments sont corrects, appuyer sur **Confirmer**.
- Si les informations ne sont pas correctes, appuyer sur **Refuser** et prenez contact avec votre faculté (Cf. Annexe 1)
- **Dans le cas d'une réinscription à Sorbonne Université**, à quelques exceptions près, les mêmes consignes s'appliquent. Pour initier le processus, utilisez vos identifiant et mot de passe habituels "CAS/ENT".
Attention, vous ne pourrez faire votre inscription que si vos résultats ont été validés définitivement.

- Après avoir confirmé les éléments identitaires, **une seconde page s'ouvre et affiche le ou les formations dans lesquelles vous êtes autorisé à vous inscrire**. Le menu de gauche vous indique la progression du processus en 7 étapes.
- **Sélectionnez uniquement les formations** dans lesquelles vous souhaitez vous inscrire. Dans l'exemple ci-dessous, la personne est autorisée à s'inscrire dans deux diplômes ; il s'agit d'un parcours proposant une double licence : Chimie et Histoire

Vos vœux validés :

- L2 Chimie - Histoire (avec SU - fac Lettres)
- L2 Histoire - Sciences (avec SU Fac des Sciences)

- Appuyer sur le bouton **Continuer**.
- Vous pouvez accéder à un écran qui précise l'étape choisie ou le titre d'accès. **Continuer**.

Pour chaque inscription, veuillez indiquer si vous possédez un titre d'accès externe.

Titre(s) d'accès externe(s) ⓘ

L1 Portail BCG (Biologie Chimie Géosciences) ▼

Année d'obtention : 2015 / 2016

Diplôme : Baccalauréat ▼

Pays : FRANCE ▼

Département (si pays = France) : AIN ▼

Type d'établissement : Lycee ▼

Précisez l'établissement : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DU BUGEY ▼

Continuer

- Il vous est demandé de confirmer ces choix.
- **Si vous souhaitez apporter des modifications au(x) titre(s) d'accès**, appuyez sur le bouton **Recommencer**.

Vous avez choisi la (les) inscription(s) suivante(s) :

- Etape d'inscription : **L2 Chimie - Histoire (avec SU - fac Lettres)** (Vœux)
- Etape d'inscription : **L2 Histoire - Sciences (avec SU Fac des Sciences)** (Vœux)

Recommencer **Continuer**

- Cliquez sur **Continuer** pour accéder à la page suivante.
- Vous accédez aux pages **Données personnelles**. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez ou corrigez les éléments demandés. **En cas d'erreur**, effacez ce qui est saisi ou cliquez sur le bouton **Réinitialiser**.

Données personnelles :

* Champ obligatoire

Etat civil ⓘ

Nom : **TEST NU 000173**

Prénom : **TEST NEO-BAC 21**

Nom d'usage (si différent du nom patronymique) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Identifiant National (ou BEA) :

M F Sexe : *

Nationalité : * ▼

Contribution à la Vie Étudiante (CVEC) - CROUS (ce numéro est renouvelé chaque année ; il est obligatoire dans le cas d'une inscription en formation initiale) ⓘ

Número CVE transmis par le CROUS : - -

Naissance ⓘ

Pays de naissance : * ▼

Si le pays est la France

=Préciser le département de naissance : ▼

Préciser la ville de naissance : ▼

Ou sinon

Ville de naissance :

- Validez les informations en cliquant sur le bouton : **Continuer**.

❓ À savoir :

- **Le nom d'usage** n'est à indiquer que s'il est différent de votre nom patronymique et si vous souhaitez l'utiliser pour votre correspondance avec l'université
- **Pour valider l'inscription en formation initiale, la saisie de l'INE et de la CVEC sont impératifs.**
Le numéro d'identification I.N.E. (ou B.E.A.) est composé de 11 caractères ; il est identique tout au long du cursus universitaire, même en cas de changement d'établissement. Il est reproduit sur le relevé de notes du bac ; il est saisi lors de la première inscription à l'université.
Si vous avez été à un moment donné immatriculé par un autre établissement, il faut utiliser ce dernier numéro attribué par l'établissement.
Pour les étudiants extracommunautaires, ce numéro est reporté sur l'attestation CVEC.
- **Le numéro CVEC est renouvelé chaque année**
Même si vous êtes exonéré de son acquittement, vous devez obtenir une attestation et renseigner ce numéro; pour plus d'information, consulter le site du Crous : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Vous accédez à un nouvel écran. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**

Première inscription ⓘ

Quelle est votre année de première inscription dans l'enseignement supérieur français (format AAAA) : * 2021

Quelle est votre année de première inscription en université Française publique (format AAAA) : * 2021

Quel est le département de cette université ? * PARIS

Quel est le nom de cette université ? *

Sorbonne Université

Baccalauréat ou équivalence ⓘ

Année du BAC (format AAAA) : 2021

Série du BAC (ou équivalence) : * Série générale

Quelle mention avez vous obtenue ? Passable ▾

Quel est le département d'obtention du BAC ? ▾

Quel est l'établissement d'obtention du BAC ? ▾

? À savoir :

- **La première année d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France** correspond à celle de la première formation diplômante, qualifiante ou préparation à un concours de niveau supérieur au Baccalauréat. *Toutes les entités, publiques ou privées, dispensant des formations post- Baccalauréat sont concernées (IUT, instituts catholiques, facultés privées, écoles d'ingénieur, écoles de commerce, écoles d'art, écoles d'enseignement paramédical... mais également les lycées de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sections de techniciens supérieurs (STS), les formations universitaires diplômantes préparant à l'accès aux études universitaires (DAEU, ESEU ou capacité en droit).*
- **L'année d'entrée en université française publique** peut être identique à la première année d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur, mais pas obligatoirement.
- **La saisie du bac est obligatoire car elle est** requise pour répondre aux enquêtes anonymes du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation même s'il ne s'agit pas du titre d'accès prérequis pour votre niveau de formation.
- **Pour les titres étrangers admis en équivalence et obtenus en dehors de la France**, utiliser le code 0031 à l'international et 0002 pour l'Europe ; le cas échéant, prendre l'avis du centre ENIC-NARIC habilité à délivrer des attestations de diplômes obtenus à l'étranger
- **Pour les titres français admis en dispense** (code 0032), se référer à l'arrêté du 25 août 1969 fixant la liste des titres admis en dispense du bac en vue de l'inscription dans les universités
- Le code 0036 correspond à un titre obtenu **par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

- Vous accédez à un **nouvel écran**. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.

Situation familiale ⓘ

Quelle est votre situation familiale pour l'année universitaire ? *

Veillez préciser le nombre d'enfants :

Situation militaire ⓘ

Quelle est votre situation militaire pour l'année universitaire ? *

Souhaitez-vous signaler que vous êtes en situation de handicap ? ⓘ

Avez-vous un handicap ?

Adresse fixe ⓘ

Quel est votre téléphone ?

Quelle est votre adresse ? *

Complément commune, lieu-dit

Pays : *

Si votre adresse est en France

Précisez votre code postal

Précisez votre commune

Si votre adresse est à l'étranger

Précisez votre ville et code postal

Type d'hébergement pour la nouvelle année universitaire ⓘ

Quel est votre type d'hébergement ? *

Coordonnées personnelles ⓘ

Quel est votre téléphone portable ?

Quelle est votre adresse électronique personnelle ? *

Veillez confirmer votre adresse électronique personnelle *

? À savoir :

- **La situation militaire est une obligation réglementaire pour les étudiants de nationalité française âgés de moins de 25 ans** : Article L114-6 du code du service national : "Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation".
- **Si vous êtes en situation avec un handicap**, vous pouvez vous rapprocher de la cellule handicap de votre faculté **et** bénéficier d'un accompagnement particulier.
- **Attention au soin apporté à la saisie des adresses** : elles seront utilisées par l'université en commençant par vous envoyer les modalités à suivre pour finaliser votre inscription.
- **Vous vous réinscrivez à l'université** : c'est l'occasion de mettre à jour vos coordonnées ; profitez-en !

- Si vous êtes extracommunautaire, vous accédez à **un nouvel écran** sur les droits différenciés. Sélectionnez le choix qui vous concerne puis cliquez sur **Continuer**. (Pour plus de renseignements, veuillez consulter l' [Aide](#)).

Droits différenciés : ⓘ

Vous appartenez à l'une des catégories ci-dessous ?

Je ne suis pas concerné(e) pour l'une des catégories citées.

CPGA - Inscrit pour l'année en cours dans l'un des diplômes suivants (DU, DIU, Doctorat, HDR, 3ème cycles longs des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques) - Inscrit depuis 2018 dans le même cursus - Titulaire d'une carte résident longue durée - Réfugié politique - Québécois - Membre de la famille d'un citoyen de l'UE, EE ou Suisse - Résident fiscalement en France depuis + 2 ans

- Si vous n'êtes pas concerné vous accédez à **un nouvel écran**, sélectionnez le choix qui vous concerne puis cliquez sur **Continuer**.

Motif d'exonération des droits différenciés ⓘ

Inscriptions choisies	Etes-vous concerné par l'un des cas suivants ? (justificatif à fournir obligatoirement)
L1 LLCER Etudes centre-européennes; UFR Slaves	<input checked="" type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés par Sorbonne Université <input type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés par l'ambassade <input type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés et des droits d'inscriptions en tant que boursier du gouvernement français <input type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés dans le cadre d'un partenariat ou un programme d'échange avec l'étranger

- Vous accédez à un nouvel écran. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.

Votre activité professionnelle pendant l'année universitaire ⓘ

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

Quelle activité exercez-vous ?

Quelle est la quotité travaillée ?

Catégorie socio-professionnelle de vos parents ⓘ

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du parent référent ? *

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du 2ème parent référent ? *

Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription ⓘ

Quelle est la nature de votre bourse ?

Pour les doctorants uniquement, précisez si vous avez un contrat doctoral ⓘ

Quelle est la nature de votre aide financière ?

Si vous pratiquez une activité sportive de haut niveau ⓘ

Quel est votre niveau de sport ?

 **À savoir :**

- **Saisissez** si vous avez une activité professionnelle pendant l'année universitaire. À défaut, **sélectionnez Sans activité professionnelle**.
- **Précisez votre activité** à l'aide des propositions qui vous sont faites **ainsi que la quotité** (temps complet ou temps partiel)
- **La saisie de la catégorie socio-professionnelle** est obligatoire pour les remontées statistiques anonymes des universités auprès du MESRI. **Dans le cas d'emplois occasionnels multiples**, prenez en compte l'emploi dominant (quotité travaillée la plus importante). *Une personne au chômage renseigne son activité précédente.*
- **Si vous êtes bénéficiaire d'une bourse, précisez laquelle à partir des éléments du tableau.** Les justificatifs sont à produire pour bénéficier de l'exonération des droits d'inscription et le paiement en ligne sera dans ce cas inaccessible. *À noter : dans le cas d'inscription multiple, précisez la formation pour laquelle vous avez obtenu la bourse*

Situation et justificatifs à produire	Libellé
Vous avez une notification conditionnelle de bourse CROUS pour l'année 2021-22 ; elle exonère les droits d'inscription 2021-22	Bourse conditionnelle (en instance)
Vous avez une notification définitive de bourse pour l'année 2021-22 ; elle exonère les droits d'inscription 2021-22	Bourse CROUS
Vous avez une attestation de bourse régionale pour une formation en santé pour l'année 2021-22	Bourse Région Santé
Vous êtes boursier du CROUS et avez en plus une bourse au mérite pour l'année 2021-22 ; elle exonère les droits d'inscription 2021-22	Bourse au mérite
Vous avez une bourse de la région pour l'année 2021-22 ; elle n'exonère pas les droits d'inscription 2021-22	Bourse collectivités territoriales
Vous avez une bourse de mobilité dans le cadre d'un programme d'échange	Bourse de mobilité
Vous avez une bourse du gouvernement étranger ; elle n'exonère pas les droits d'inscription 2021-22	Bourse d'un gouvernement étranger
Vous avez une bourse du gouvernement étranger/Ambassade ; elle exonère les droits d'inscription 2021-22	Bourse d'un gouvernement étranger exonérante
Vous avez une bourse du gouvernement français qui n'est pas une bourse CROUS ; elle exonère les droits d'inscription 2021-22	Bourse du gouvernement français communautaire
Extracommunautaire, vous avez une bourse du gouvernement français autre que CROUS ; elle exonère les droits d'inscription 2021-22	Bourse gvt français extracom

- Vous accédez à un nouvel écran. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.
- **Vous êtes concerné par un programme d'échange** attention au sens du programme : Accueilli ou Envoyé.

Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international

Quel est le programme d'échange international dont vous dépendez ?

Quel est le pays de l'établissement étranger ?

Précisez l'établissement étranger :



À savoir :

- Vous arrivez à Sorbonne université

Accueil Erasmus+ - Accueil dans le cadre d'un programme Erasmus +
Accueil - Autres programmes financés par l'Union Européenne - Formation délivrée dans le cadre d'un appel à projet européen
Accueil - Autres programmes et accords bilatéraux – Formation délivrée en partenariat avec un ou plusieurs établissements internationaux
Accueil Cotutelle - Ne concerne que les doctorants qui alternent le lieu de leur formation

- Vous partez faire une partie de votre cursus hors de Sorbonne Université

Envoi dans le cadre d'un programme Erasmus+
Envoi dans le cadre d'autres programmes financés par l'Union Européenne - Formation délivrée dans le cadre d'un appel à projet européen
Envoi - Autres programmes et accords bilatéraux - Formation délivrée en partenariat avec un ou plusieurs établissements internationaux
Envoi Cotutelle - Ne concerne que les doctorants qui alternent le lieu de leur formation

- **Saisir le dernier établissement c'est-à-dire la structure dans laquelle vous étiez avant votre entrée à Sorbonne Université.** Si vous vous réinscrivez à Sorbonne Université après quelques années d'interruption renseignez le dernier établissement dans lequel vous étiez inscrit.

Dernier établissement fréquenté

Quel est le type de l'établissement ? Lycée

Quel est le département où se trouve cet établissement ?

AIN

Quel est le nom de cet établissement ?

ECOLE 2D DEGRE PROF.PRIVEE COIFFURE EUROPEENNE DE L'AIN

Quelle est l'année universitaire de fréquentation de cet établissement ? 2020 /

2021

- **La situation de l'année dernière** : il s'agit de votre situation l'année 2020-21. En reprenant l'exemple ci-dessus, la personne était sans activité.
- Si, en 2021-22 vous êtes (ou serez) inscrit à Sorbonne Université et dans un autre établissement, vous devez le préciser. C'est par exemple la situation des élèves en classe prépa qui sélectionneront CPGE ou préparation intégrée et indiqueront ensuite leur lycée.

Si vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement ⓘ

Quel est le type d'établissement ? CPGE ou préparation intégrée ▼

Quel est le département où se trouve l'établissement ?

Autre école ou cursus

Précisez l'établissement d'inscription

BTS

CPGE ou préparation intégrée

EHESS Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ?

Ecole Normale Supérieure

Ecole d'architecture

Ecole d'ingénieur

Ecole de commerce, gestion, comptabilité, vente

Ecole de formation sanitaire et sociale

Etablissement d'enseignement supérieur artistique/culture

Etablissement de formation médicale

Etablissement privé d'enseignement supérieur

Etablissement préparant aux carrières administratif/juridique

Etablissement préparant aux fonctions sociales

Etablissement étranger d'enseignement supérieur

Lycée

Organisme de recherche

Université

*** Champ obligatoire**

- Finalement, validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.

2- Couverture sociale

- Vous accédez à un nouvel écran sur lequel vous pouvez rapidement passer en cliquant sur Continuer.

Couverture Sociale :

Il n'existe plus de sécurité sociale étudiante ⓘ

Pour toute information, consultez le site [Ameli.fr](https://ameli.fr)



À savoir :

Pour les étudiants extracommunautaires qui ont des démarches spécifiques, consultez le site : <https://etudiant-etranger.ameli.fr>

3- Couverture sociale - suite

- Vous accédez à un nouvel écran sur lequel vous pouvez rapidement passer en cliquant sur Continuer.

Couverture Sociale :

Adhésion à un contrat de mutuelle ⓘ

Pour toute information sur votre couverture sociale, consultez le site [Ameli.fr](https://ameli.fr)



À savoir :

Pour les étudiants extracommunautaires qui ont des démarches spécifiques, consultez le site : <https://etudiant-etranger.ameli.fr>

4- Autres données

- Vous accédez à un nouvel écran. **Vérifiez si vous relevez d'un profil particulier qui pourra avoir des incidences sur les droits à payer.** A défaut, sélectionnez **Non concerné.e...** (Cf. annexe 2)

- **Validez** les informations à l'aide du bouton : **Continuer**. En cas d'erreur, effacez ce qui est saisi.

* **Champ obligatoire**

Votre profil peut avoir des conséquences sur les droits d'inscription. Il est à renseigner ici. Certains profils ne permettent pas le paiement en ligne par CB.

Quel est votre profil ? *

- Non concerné.e par l'une des catégories ci-dessous
- AJAC ou bi-appartenance
- Apprenti
- CPGE en cumulatif
- Cotutelle exonérante
- Cotutelle non exonérante
- DU Médecine en formation continue employeur
- DU Médecine en formation continue individuelle
- DU Médecine en formation initiale
- Doctorant calendaire
- Fonctionnaire stagiaire MEEF (pour INSPÉ uniquement)
- Formation Continue : financement individuel (hors DU médecine)
- Formation continue employeur (Hors DU médecine)
- Formation continue paramédicale (orthophonie, orthoptie, psychomotricité) si exonéré (fournir attestation)
- Formation sage-femme ou paramédicale conventionnée
- Inscription en DES et Thèse ou DES et DESC
- Stage Programme international 2e cycle études médicales



À savoir :

Profils	Commentaires
AJAC	Vous êtes autorisé à vous inscrire simultanément à deux années de licence
Apprenti	Vous vous inscrivez dans le cadre d'une formation en apprentissage
CPGE en cumulatif	Vous êtes élève en prépa et prenez une inscription en plus à Sorbonne Université
Cotutelle	Vous vous inscrivez en doctorat ; vous êtes exonéré si vous avez déjà acquitté les droits dans l'établissement partenaire
Doctorant calendaire	Vous vous réinscrivez dans le but de soutenir votre thèse avant le 31 décembre

5- Droits à payer

- Vous **accédez** à un nouvel écran.
- Les indications vous précisent les droits d'inscription pour l'année en cours.

Montants droits à payer (en euros):

Bibliothèque Universitaire	
0,00 €	
Droits de scolarité	
0,00 €	
Frais formation continue	
0,00 €	
Total dû à l'établissement :	0,00 €

[Détail des droits à payer](#)

- **Vérifiez-les** puis appuyer sur **Continuer**.

6- Récapitulatif inscription

- Vous **accédez** à un nouvel écran.
- Contrôlez l'exactitude de ces informations, une fois validées, vous n'aurez plus la possibilité de les changer. **En cas d'erreur et pour modifier votre saisie, cliquez dans le menu à gauche** sur l'étape que vous souhaitez corriger. Si tout est correct, imprimer le récapitulatif avant d'appuyer sur **Continuer**.

Imprimer le récapitulatif au format Html Pdf



À savoir :

- Votre inscription ne sera enregistrée que si vous la **validez** ; **imprimez et conservez ce récapitulatif qui vous sera demandé**.

7- Paiement

- Vous **accédez** à un nouvel écran.
- Sélectionnez le paiement immédiat par CB si vous y êtes autorisé et si tout est correct.

Choisissez votre mode de paiement

- Autres moyens de paiement selon les modalités indiquées dans l'aide (hors paiement en ligne par CB)
- Paiement immédiat en ligne par CB
- Paiement en trois fois en ligne par CB



À savoir :

Certaines situations exonérantes des droits d'inscription ne sont pas accessibles (**réfugié, pupille de la nation**). Les droits d'inscription seront remis à zéro sur présentation des justificatifs. Si tel est votre cas, pour ne pas avoir à avancer les frais de formation, optez **pour Autre moyen de paiement**.

8- Fin d'inscription

- Votre demande d'inscription a bien été prise en compte pour l'année universitaire ; ce dernier écran vous le confirme et vous indique **le numéro** qui vous est attribué ; **enregistrez ces éléments et rassemblez les pièces qui vous sont demandées ; elles sont différentes, selon votre situation.**

Votre demande d'inscription a bien été prise en compte pour l'année universitaire

Votre N° d'étudiant est le : 21100115

Envoi de votre paiement et des pièces justificatives : 

✓ Pièces justificatives à fournir au format numérique

Une pièce d'identité officielle (carte nationale d'identité, passeport)

Votre photo d'identité (bien cadrée, à l'endroit, sans filtre, sur fond blanc, non fantaisiste), et uniquement au format PNG, JPG ou JPEG si vous devez fournir un fichier

L'attestation de Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC), de l'année 2021-2022, téléchargeable sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Pour une première inscription à SU, le relevé de notes du baccalauréat OU l'ensemble des résultats définitifs vous permettant d'accéder au niveau de formation sollicité ; pour les titres étrangers, présenter une traduction officielle émanant d'une autorité française ou d'un traducteur assermenté

- **Prenez** connaissance des informations complémentaires pour connaître les modalités de dépôt des pièces justificatives.

Informations complémentaires :

Après avoir déclaré votre situation :

1- Si vous n'avez pas payé en ligne et / ou si vous n'êtes pas exonéré.e, procédez au paiement de vos droits de scolarité par envoi d'un chèque à Sorbonne Université SGFI - BC 1214 - 4, Place Jussieu - 75005 PARIS. Ce chèque doit être accompagné du formulaire disponible à l'adresse http://sciences.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2021-05/document_pour_envoi_du_cheque.pdf.

2- Déposez vos pièces justificatives <https://pjweb.sorbonne-universite.fr>. Vous recevrez au plus tard 24 heures après l'enregistrement de votre inscription vos identifiants vous permettant de vous connecter à cette plateforme en tant qu'étudiant.e Sorbonne Université.

Attention, les informations complémentaires qui vous seront indiquées dépendent de votre inscription. Celles ci-dessus ne concernent pas tous les étudiants.

- **Saisissez votre mél** pour recevoir cette confirmation d'inscription.

ANNEXE 1 : CONTACTS

Faculté des Lettres :

Licence, Master : <http://gpi.scolarite.paris-sorbonne.fr/plugins/formcreator/front/formdisplay.php?id=2>

Téléphones : 01.40.46.25.49 - 01.40.46.21.60 - 01.40.46.21.61

Réfèrent Handicap : lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr / <https://lettres.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-0/sante-handicap-tutorat/etre-accompagne>

INSPÉ : Consulter le site <https://www.inspe-paris.fr/> et se rendre dans la rubrique "Candidatures / Inscriptions administratives".

Doctorat : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/recherche/doctorat/sinscrire-en-doctorat/procedure-dadmission>

Primo-étudiants :

ED 1 / ED 2 / ED 7 : NGOM El-Hadji-Saliou el-hadji-saliou.ngom@sorbonne-universite.fr

ED 3 / ED 4 : lettres-IADoctorat@sorbonne-universite.fr

ED 5 : BOURIEL Emmanuelle emmanuelle.bouriel@sorbonne-universite.fr

ED 6 + Cotutelles : JARA RODRIGUEZ Alicia v14944@admp6.jussieu.fr

Étudiants réinscrits :

lettres-IADoctorat@sorbonne-universite.fr

Code OPI particulier : vous reporter aux modalités d'inscription de la Faculté des Lettres [IA 2021-2022 étape 2](#)

Faculté de Médecine :

[Informations et contacts](#)

Faculté des Sciences et Ingénierie :

Licence : <http://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/licences>

Master : <http://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/masters>

Polytech : <https://www.polytech.sorbonne-universite.fr>

Service Handicap Santé Étudiant : sciences-DFIPVE-SHSE@sorbonne-universite.fr

<https://sciences.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-sciences/accueil-et-accompagnement/handicap>

01.44.27.46.31 / 01.44.27.75.15 - Campus Jussieu, patio 22-33, 4 place Jussieu, Boîte courrier 146, 75005 Paris

Institut de Formations Doctorale :

Bureau d'accueil : scolarite.doctorat@sorbonne-universite.fr

Inscriptions en Sciences : <https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/le-doctorat/demarches-administratives/inscriptions-reinscriptions-en>